



Newsletter de décembre 2022

C'est la course en ce moment ! L'équipe de SCANI se transforme en véritables marathoniens !

Variabilité du prix des abonnements

La conjoncture économique n'aura échappé à personne, l'inflation fait des ravages et le secteur des télécommunications est très impacté, entre autre à cause de son utilisation de l'énergie. Chez SCANI, on est plutôt économe, l'énergie ne représente qu'une toute petite part du budget mensuel, mais on doit également assurer le déploiement de la fibre.

Si le réseau radio peut être entretenu (et poursuivre son développement si nécessaire) sur la base des 30 € mensuels payés par chaque membre connecté, la fibre, elle, réclamerai un tarif mensuel de l'ordre de 40 € pour assurer les mêmes marges de manœuvres à la coopérative. Plutôt que de "bêtement" augmenter le tarif, et afin de ne pas exclure ceux qui ont moins de moyens, nous testons à partir de cette fin d'année un "tarif choisi" sur l'ensemble des services de la coopérative.

Le principe est assez simple : vous bénéficiez d'un tarif avec un prix plancher inchangé (généralement 30 € par mois) et vous pouvez ajuster à la hausse ce tarif (par exemple 40 €). Cet ajustement est pris en compte pour les prochaines factures et vous pouvez à tout moment le modifier pour revenir au prix plancher ou choisir un autre tarif.

Cette option peut être trouvée dans votre compte sur <https://cooperateurs.scani.fr/> dans "mon compte" puis "service". Au bout du premier tableau se trouve le bouton « ajuster le prix ». Dans de très rares cas particuliers elle ne s'affiche pas, dans ce cas, un simple mail indiquant quel pour quel tarif vous souhaitez opter fera l'affaire.

Dans les prochains mois, plus d'informations sur cette opération vous seront communiquées, permettant à chacun de se rendre compte de l'impact de leur choix sur les finances de la coopérative. Certains avaient également émis l'idée de permettre une souscription de parts automatique pour reproduire un peu le même principe qu'une cotisation associative. Cette option sera mise en service dans le courant du premier trimestre 2023.

BILAN MORAL 2021

Ça arrive, restez sur vos sièges ! Un joli bilan moral revu et corrigé !

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion décisionnelle aura lieu le 3 janvier.

Les dates pour le 1^{er} trimestre 2023 ne sont pas encore fixées mais arriveront sous peu.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Notre adjudant-chef Michel a proposé sa candidature au conseil de surveillance.

Ce sera donc ajouté aux votes à venir pour la clôture de 2021.

DEVENIR ACTIF

Vous voulez devenir un actif de la coopérative ? N'hésitez pas à venir nous voir !

Le moment idéal, c'est le mardi après midi, mais si ça ne vous convient pas, on peut définir un autre créneau ensemble.

En bref ...

Réunion publique fibre Joigny

Le 19 décembre, à l'invitation de la ville et après une introduction de Nicolas Soret, s'est déroulé la réunion d'information sur l'arrivée de la fibre dans le Jovinien. Salle pleine à craquer et l'équipe de SCANI au rendez-vous pour répondre à vos questions !



Notre nouvelle (et ancienne) stagiaire

Depuis le 28 novembre, nous accueillons, de nouveau, Crystal, qui avait déjà fait un stage chez nous pour son année de 1^{ère} BAC Pro Systèmes Numériques. Pour son année de terminale, elle nous accompagnera jusqu'au 3 février. Cette fois-ci, on va pousser un peu plus sur le développement. Ça tombe bien, la fibre arrive !

Du côté des copains de la TV de l'Yonne

Pour ceux qui ne connaissent pas, La Télé de l'Yonne c'est une web TV qui a pour vocation de mettre en avant notre département à travers divers reportages, chroniques ou encore JT. Mais cela ne s'arrête pas là ! En plus de tout ça, nos amis entretiennent une web radio. Alors n'hésitez pas à y faire un tour et soutenir les copains, ça se passe [ici](#) !

Et bien sûr...

Toute l'équipe des actifs de SCANI vous souhaite de très joyeuses fêtes ! Nous on a demandé au Papa Noël que l'aventure continue ! Et vous ? Vous avez demandé quoi au Papa Noël ? :)